

REGION BRETAGNE

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

VŒU

«DIWAN : assurer la rentrée prochaine et pérenniser le réseau par un statut spécifique»

Le réseau Diwan, qui permet à un peu plus de 4.400 enfants de devenir bilingues français/breton par une scolarité gratuite et laïque et un enseignement en immersion, risque d'être grandement impacté, dès la prochaine rentrée scolaire, suite au non renouvellement de bon nombre de contrats aidés et plus globalement pour des raisons d'insécurité juridique.

Les nouvelles conditions de mise en place des dispositifs Parcours emploi compétence avec un soutien à hauteur de 40% contre 70% auparavant n'est pas en mesure de rassurer le réseau Diwan. Cette diminution du soutien de l'Etat vient s'ajouter à l'instabilité juridique pour de nombreuses collectivités bretonnes souhaitant soutenir durablement le réseau Diwan.

Ainsi, malgré la mobilisation depuis des années, des parlementaires Bretons de toutes tendances politiques, aucun texte n'est parvenu aujourd'hui à aménager le cadre juridique du réseau des écoles Diwan, qui pourtant assure une mission de service public dans le respect des principes de l'enseignement public.

Compte tenu de son caractère innovant et de sa réussite pédagogique reconnue, et afin que Diwan puisse poursuivre, dans de meilleures conditions, la transmission de la langue bretonne, le Conseil régional de Bretagne demande à Monsieur le Premier ministre, de bien vouloir examiner les voies et moyens pour permettre aux écoles Diwan d'assurer financièrement la prochaine rentrée et à terme permettre une sécurité juridique pour les collectivités bretonnes.

Le vœu est approuvé à l'unanimité.

(Abstention de Mme Blein)